

Compte rendu
Réunion du Bureau Communautaire du 14 septembre 2026
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-SIX, le QUATORZE du mois de SEPTEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 septembre 2026.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI (sauf aux points N° DB2026-81 et N° DB2026-84), Messieurs CORRADI, DERIU, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER (sauf au point N° DB2026-81), ROVIERO, STIBLING et WROBEL.

Membres absents excusés : Mme VANNI (aux points N° DB2026-81 et N° DB2026-84) et M. MULLER (au point N° DB2026-81)

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2026

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 06 juillet 2026.

DB 2026-76 - Attribution d'aides à l'Amélioration de l'Habitat (dispositif transitoire d'abondement aux aides attribuées par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, pour un montant total de 2 486 €, dans le cadre de l'attribution d'aides à l'Amélioration de l'Habitat (dispositif transitoire d'abondement aux aides attribuées par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat),
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2026-77 - Marché de traitement des déchets ménagers – Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer les marchés de traitement des déchets ménagers avec les entreprises suivantes :
 - o HAGANIS, rue du Trou au Serpent, CS 82095, 57052 METZ CEDEX 02, pour le lot 1, pour un montant de 8 033 000 € HT, hors TGAP, soit 8 474 815 € TTC, hors TGAP, pour une durée de 60 mois à compter du 1^{er} janvier 2027,
 - o La Société CITRAVAL, Chemin de Ramonville, 57120 ROMBAS, pour le lot 2, pour un montant de 0 € et une recette de 14 400 €, avec une recette plancher de 9 600 €, pour une période de 33 mois, à compter du 1^{er} avril 2027,
 - o La Société CITRAVAL, Chemin de Ramonville, 57120 ROMBAS, pour le lot 3, pour un montant de 48 000 € HT, soit 50 640 € TTC, pour une période de 33 mois, à compter du 1^{er} avril 2027.

DB 2026-78 - Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PDPDMA) – Mise en place de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES) – Composition et règlement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE la composition de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, comme suit :

Représentants CCPOM	Le Président ou son représentant
	6 représentants désignés par la Commission Déchets
	Vice-Président chargé de la Transition écologique et énergétique, de l'alimentation, la santé et les autres actions de développement durable
	Equipe projet (DGS, Responsable Pôle Déchets, Chargé de mission Développement Economique)
Partenaires institutionnels	ADEME
	Conseil Régional
	Conseil Départemental
	CCI
	CMA
	Moselis
	Vivest
	Batigère
	Eurométropole Metz Habitat
Acteurs de la prévention	Citraval
	Emmaus
Société civile	CODEV
	CLCV
	Argus
Autres acteurs	SPL Destination Amnéville
	EICLOR
	APEI VO
	VALOPREST

- ADOPTE le règlement intérieur de Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi ;
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer le règlement intérieur de la CCES.

DB 2026-79 - Parc d'Activités Communautaire Champelle - Cession de terrains à la Société WEERTS GROUP –

Décision définitive

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de donner son accord définitif sur la cession des terrains situés sur le ban de Sainte-Marie-aux-Chênes section 34 parcelles n° 99, 100, 102 à 105, 107 à 109, 116 à 129, 314, 315, 390, 391 et 401 d'une superficie totale de 111 383 m², au profit de la société « WEERTS Logistic Park XXIX » domiciliée 130 Boulevard de la Liberté à Lille (59000), ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- DÉCIDE de passer outre l'estimation du Domaine fixant la valeur des terrains à 12€/m² HT, et de fixer le prix de cession à 40 €/m²,
- DÉCIDE de confirmer la décision du Bureau Communautaire en date du 21 août 2023 accordant un abaissement du prix de cession de 700 000 € HT afin de tenir compte des surcoûts de construction liés à la situation de l'unité foncière en zone d'aléas miniers et ramenant ainsi le prix de cession à 3 755 320 € HT,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer l'acte de vente et tous les documents se rapportant à cette cession.

DB 2026-80 - Mise en place du dispositif « Eco-défis » - Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle – Convention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer une convention de partenariat entre la CCPOM et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moselle pour la mise en œuvre et le développement du dispositif « Eco-défis »,
- FIXE le montant de la participation financière de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle à attribuer à la CCI 57 pour la mise en œuvre de ce dispositif à 4 000 € par an,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer cette convention et tout document y afférent.

DB 2026-81 - Fonds vert local – Attribution d'un fonds de concours

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 13 382,60 € à la ville de Marange-Silvange pour son projet de végétalisation de la commune, plantation d'arbres et création d'espace vert, dans le cadre du Fonds Vert local,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 10 444,50 € à la ville de Montois-la-Montagne pour son projet de remplacement de l'éclairage dans les bâtiments de la Mairie, dans le cadre du Fonds Vert local,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

DB 2026-82 - Incitation au covoiturage – Conventions de partenariat avec la Société « COMUTO DAILY » (BlaBlaCar Daily)

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de renouveler, pour une durée d'un an à partir du 1^{er} octobre 2026, le partenariat avec la société « COMUTO DAILY » (BlaBlaCar Daily) sise 84 avenue de la République, 75 011 Paris pour la mise en œuvre d'une action de covoiturage de courte distance,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer avec la Société COMUTO DAILY (BlaBlaCar Daily) :
 - Une convention de prestation de service d'une durée de 12 mois pour un montant de 24 300 € HT,
 - Une convention déterminant les modalités d'attribution d'une aide financière aux covoitureurs pour un montant de 34 000 € jusqu'au 30 septembre 2027.

DB 2026-83 - Incitation au covoiturage – Demande subvention auprès de l'Etat dans le cadre du « Fonds Vert »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de solliciter une aide de l'Etat dans le cadre du volet 2 de l'axe 3 du Fonds Vert, afin de financer l'incitation à la pratique du covoiturage ;
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer les documents nécessaires à l'obtention de ladite subvention.

DB 2026-84 - Fourniture de gaz naturel pour la période 2026/2029 – Adhésion de la Commune de Montois-la-Montagne au groupement de commandes constitué entre la CCPOM et ses communes membres

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'adhésion de la Commune de Montois-la-Montagne au groupement de commandes constitué pour l'achat de gaz naturel et services associés, à effet du 1^{er} janvier 2027,
- VALIDE le projet d'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes, joint en annexe,
- PREND ACTE de la nouvelle composition de la commission d'appel d'offres du groupement, portée à douze membres du fait de cette adhésion,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant, à signer l'avenant n°1 ainsi que toutes pièces afférentes à cette adhésion.

DB 2026-85 - Projet de règlement intérieur du Conseil Communautaire – Avis du Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur le projet de règlement intérieur du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

DB 2026-86 - Projet de Pacte de gouvernance – Avis du Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur le projet de Pacte de gouvernance de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

DB 2026-87 - Projet de règlement budgétaire et financier (RBF) – Avis du Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur le projet de règlement budgétaire et financier (RBF) de la Communauté de Communes du pays Orne Moselle.

DB 2026-88 - Projet de règlement intérieur de la commande publique – Avis du Breau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur le projet de règlement intérieur de la commande publique de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

DB 2026-89 - Projet de règlement intérieur des services – Avis du Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

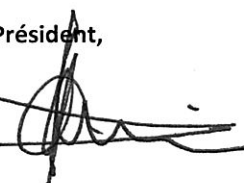
- EMET un avis favorable sur le projet de règlement intérieur des services de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h20.

Le Président,



Lionel FOURNIER

